

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 26 septembre 2023

OBJET : Communication des contrats et conventions pris par délégation

L'An deux mille vingt trois

Le vingt-six septembre,

Le Conseil communautaire de la communauté de communes « Piège-Lauragais-Malepère »,

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle polyvalente Gaston Panouillé sur la commune de Fanjeaux,

Sous la présidence de M. André VIOLA

Date de Convocation du Conseil Communautaire : 20 septembre 2023

Secrétaire de séance : Jérôme DARFEUILLE

Présents : Didier ALRIC, Francis ANDRIEU, Brice ASENSIO, Jean BONNAFIL, Thierry CADENAT, Jacques DANJOU, Jérôme DARFEUILLE, Éric DU FAYET DE LA TOUR, Jean-Marc ESTREM, Florence FOURRIER, Magali FRECHENGUES, José FROMENT, Dominique FROMILHAGUE, Jean-François IMBERT, Denis JUIN, Olivier JULLIN, Éric LANNES, Catherine LASSALLE, Jean-Christophe MARIO, Jean-Claude MARTY, Didier MATTIA, Anne-Marie MAZIERES, Éric MISSE, Paul PAINCO, Aurélien PASSEMAR, Benjamin PEYRAS, Michel PUJOL, Pascale RASTOUIL, Alain ROUQUET, Jean-Baptiste SARDA, Serge SERRANO, Floréal SOLER, Yolande STEENKESTE, Rachel STREMLER, Pierre VIDAL, Estelle VILESPY, André VIOLA.

Absents et excusés : Loïc ALBERT, Bruno BERTRAND, Bernard BREIL, Régis BRUTY, Régis CALMON, Pierre CAZAL, Muriel DENUC GUICHET, Jean-Henry FARNE, Claudie FAUCON MEJEAN, Michel GALANT, Lionel GARRIGUES, Emilien GUILHEMAT, Bernard JUILLA, Maryse LALA-LAFFONT, Christian LUCATO, Hélène MARTY, Jean-Claude MAURETTE, Roselyne RIOS, Françoise RODE, Florence SCIAU.

Avant donné pouvoir : Marie-Hélène BOYER à Anne-Marie MAZIERES, André CATHALA à Jérôme DARFEUILLE, Serge CAZENAVE à André VIOLA, Sarah DANJOU à Jacques DANJOU, Christian OURLIAC à Francis ANDRIEU.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté de communes « Piège-Lauragais-Malepère » du 9 juillet 2020 précisant la délégation de pouvoir du conseil communautaire vers le président,

Monsieur le Président informe le conseil communautaire de la signature des contrats et conventions suivants pris par délégation :

Entretien, balisage et aménagement des sentiers de randonnée d'intérêt communautaire territorial de la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère pour un montant de 128 925€ sur 3 ans,

Location et maintenance du photocopieur de la Communauté de
Malepère pour un montant de 85 000 € sur 5 ans.

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le 06/10/2023

ID : 011-200035707-20230926-D202309_1-DE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,

PREND ACTE de la présentation par Monsieur le Président des contrats et conventions ci-dessus pris par délégation du conseil communautaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Président



André VIOLA

Le secrétaire de séance



Jérôme DARFEUILLE

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 6/10/2023 et la publication sur le site internet de la communauté de communes le 9/10/2023.

Le Président



André VIOLA